

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE PEFC RHÔNE-ALPES

2012



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

PEFC Rhône-Alpes est une association à but non lucratif. Son objectif est de promouvoir la gestion durable des forêts sur la Région Rhône-Alpes. PEFC apporte ainsi une garantie aux acheteurs et transformateurs de bois qui souhaitent valoriser la gestion durable des forêts et mettre en avant l'origine du bois qu'ils utilisent et commercialisent.

PEFC Rhône-Alpes dans la forêt Rhône-Alpine

Au 31/12/2012, on compte 437 000 hectares de forêts certifiées en Rhône-Alpes au 31/12/2012 pour 9 521 propriétaires adhérents, soit 35 % de la surface totale de Rhône-Alpes est certifiée.

PEFC Rhône-Alpes est la 3^{ème} région française après l'Aquitaine (791 815 ha) et la Lorraine (539 071 ha) en terme de surface forestière certifiée.

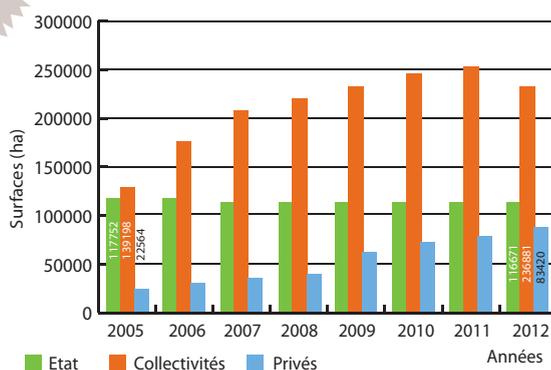
Répartie de la manière suivante :

- 83 420 ha pour les forêts privées, soit 7,5 % des forêts privées de Rhône-Alpes.
- 236 881* ha pour les forêts communales, soit 70 % des forêts communales de Rhône-Alpes. (* en attente des renouvellements 2011+ 2012).
- 116 671 ha de forêts domaniales, soit 100 % des forêts domaniales de Rhône-Alpes.

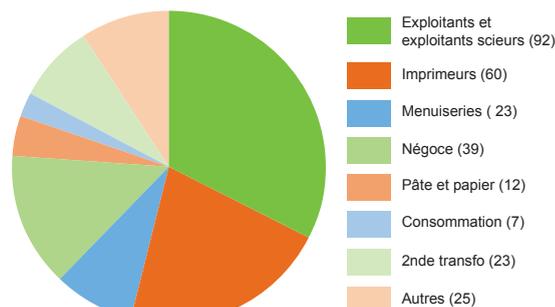
Alors que le nombre de propriétaires forestiers adhérents à PEFC continue d'augmenter, la surface forestière au dernier trimestre 2012 décroît. Cela s'explique notamment par le fait que la fin de l'année 2012 correspond à la fin de l'adhésion pour cinq ans d'un grand nombre de propriétaires forestiers qui n'ont pas encore renouvelé leurs adhésions au 31 décembre 2012.



Evolutions des surfaces forestières certifiées PEFC (en ha) au 31/12/12



Répartition des entreprises certifiées en Rhône-Alpes au 31/12/2012



2 nouveaux groupements de sylviculteurs nous ont rejoints en signant une convention de partenariat avec PEFC Rhône-Alpes afin de faire bénéficier leurs adhérents de tarif préférentiel pour l'adhésion à PEFC. Il s'agit du GS du HAUT-FOREZ (42) et du GS DES HURTIÈRES (73). Cela porte à 8, le nombre de groupements de sylviculteurs engagés dans la démarche PEFC :

l'ASAM (07), le GSCA (07), l'Association de sylviculteurs le groupement des sylviculteurs de Belledonne Nord (38), l'Association forêt Trièves, Beaumont, Matheysine (38), le Groupement de sylviculteurs du Pilat (42), l'ADEFOMA (42), le Groupement des sylviculteurs Hautes-Bornes (74),...

Plus de 4 000 hectares de forêts ont pu être certifiées et permettent d'offrir une offre de bois certifiée aux exploitants-scieurs locaux.

D'autres structures souhaitent nous rejoindre prochainement !

Un effort important de sensibilisation doit être poursuivi pour valoriser la démarche PEFC auprès des propriétaires forestiers.

➤ **Des groupes de travail sont et seront organisés en 2012 et 2013 avec PEFC France, les représentants des structures forestières régionales, la Région Rhône-Alpes et la DRAAF-SERFOBE pour mettre en place des actions de communication afin de mobiliser plus de bois certifiés et assurer ainsi des approvisionnements auprès des exploitants-scieurs de la Région.**

PEFC Rhône-Alpes dans les entreprises

Au 31/12/2012, on compte 283 entreprises qui ont souhaité mettre en place une chaîne de contrôle PEFC afin d'assurer et de garantir la traçabilité du bois. La région Rhône-Alpes reste leader dans ce domaine. (+ 43 entreprises certifiées par rapport à 2011).

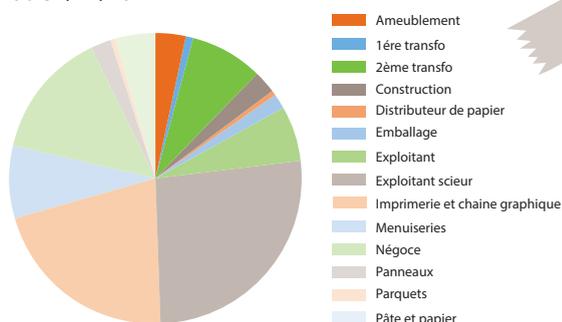
PEFC Rhône-Alpes a réalisé sa mission générale d'accompagnement des entreprises certifiées ou souhaitant le devenir, en répondant à leurs différentes demandes d'information.

Chaque entreprise peut faire l'objet d'un accompagnement pour la mise en place de la chaîne de contrôle par CERIBOIS, basé à Valence (26) et ainsi être audité par un organisme certificateur qui vient vérifier la traçabilité des bois mise en place dans l'entreprise.

Les secteurs qui progressent rapidement sont : les négoce, les imprimeurs et la 2nde transformation (menuiserie, construction,...).



Répartition des entreprises certifiées en Rhône-Alpes au 31/12/2012



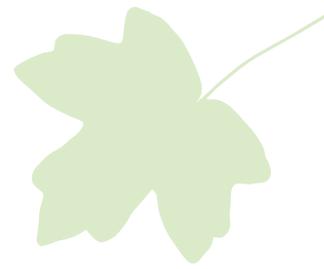
PEFC Rhône-Alpes et les adhésions des Entrepreneurs de travaux forestiers

En 2012, plus de 70 entrepreneurs de travaux forestiers de Rhône-Alpes sont rentrés dans la démarche PEFC et ont signé le cahier des charges d'exploitation forestière afin de mettre en valeur la qualité de leur travail et répondre à la demande croissante des donneurs d'ordre.

Jusqu'à présent, PEFC Rhône-Alpes se chargeait de faire adhérer les ETF, n'ayant pas de structure habilitée jusqu'à présent en Rhône-Alpes.

Entreprise engagée

Voir la liste des entreprises certifiées sur le site : www.pefc-france.org



Avec la mise en place du nouveau standard français de certification forestière PEFC, il est entendu que les propriétaires forestiers « doivent faire appel, pour l'ensemble de ses travaux (point 5 a du cahier des charges propriétaires) :

- à une entreprise certifiée PEFC,
- ou à une entreprise de travaux signataire d'un cahier des charges ou engagée dans une démarche nationale de qualité reconnue par PEFC France ».

L'Assemblée générale de PEFC France du 16 mai 2012 a reconnu la démarche nationale de qualité des ETF (Qualiterritoires) permettant de répondre à l'exigence ci-dessus.

Aussi, afin d'être en cohérence avec le niveau national, PEFC RA se doit de transférer la gestion des adhésions des ETF auprès de **QUALITERRITOIRES**.

Les ETF, adhérents à PEFC Rhône-Alpes ont été informés de ce nouveau dispositif mis en place au niveau national et applicable dès le 1^{er} janvier 2013.

Ainsi, les propriétaires et exploitants certifiés PEFC doivent désormais passer par des Entrepreneurs de travaux forestiers qui ont adhéré à la charte nationale de qualité.

La liste des entrepreneurs de travaux forestiers sera disponible prochainement sur le site de : www.pefc-france.org et celui de www.qualiterritoires.org



Dorénavant, vous pouvez nous joindre à : contact@pefcrhonealpes.com

PEFC Rhône-Alpes et ses actions

A - La campagne de contrôles 2012

Comme chaque année, PEFC Rhône-Alpes se doit de faire des contrôles terrain afin de vérifier auprès de ses adhérents la bonne application du nouveau cahier des charges PEFC.

40 contrôles propriétaires ont été effectués cette année :

- 38 propriétaires ont fait l'objet de remarques,
- 2 propriétaires ont fait l'objet d'écarts : assortis d'actions correctives à mettre en place dans un délai défini.

8 contrôles ont été effectués auprès d'entreprises d'exploitation forestière (soit 16 chantiers visités) : 2 écarts et 17 remarques ont été notifiés, notamment concernant la non-signature du cahier des charges PEFC à ses sous-traitants et l'entreposage de grumes dans le lit de la rivière.

Chaque année, une nouvelle campagne de contrôles sera mis en place afin de s'assurer du respect des engagements PEFC par les adhérents de PEFC Rhône-Alpes.



B - L'audit de renouvellement du certificat PEFC

Cette année PEFC Rhône-Alpes fait l'objet d'un audit externe de renouvellement de son certificat PEFC de 3,5 jours par ECOCERT (organisme certificateur indépendant) du 23 au 26 octobre 2012 (1,5 jour en bureau et 2 jours sur le terrain) pour vérifier que le système de fonctionnement de PEFC Rhône-Alpes est conforme avec le schéma français de certification forestière et également suivis d'audits terrains afin de contrôler la mise en pratique des actions effectuées par PEFC Rhône-Alpes auprès des adhérents de PEFC Rhône-Alpes.

Le rapport d'audit est consultable sur le site internet de www.pefc-france.org à la rubrique Rhône-Alpes.



C - Le programme d'accompagnement 2012-2017

PEFC Rhône-Alpes a élaboré un programme d'accompagnement pour les 5 prochaines années en prenant en compte les 3 enjeux de PEFC : les enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

- 8 projets ont été élaborés avec les membres de PEFC Rhône-Alpes.
- Un bilan annuel sur son avancement sera effectué chaque année.

D - Le renforcement de l'équipe PEFC Rhône-Alpes



Depuis le 1^{er} décembre 2012, Mme Aurélie BEROUD a rejoint l'équipe PEFC afin d'épauler la déléguée régionale dans ses missions quotidiennes. Nous lui souhaitons la bienvenue !



D'autre-part, Mme Marie-Pauline TACHON assurera dès 2013 le renforcement de contrôles et d'animation.

E - PEFC Rhône-Alpes et les actions de communication

Un lourd travail de diffusion des nouveaux cahiers des charges PEFC a été effectué : Chaque adhérent s'est vu remettre le nouveau cahier des charges propriétaire ou d'exploitation forestière PEFC pour les exploitants-scieurs.

- ↳ Diffusion du guide sur les espèces forestières indicatrices d'une bonne gestion forestière et du rapport d'activité 2011.
- ↳ Poursuite des lettres d'info PEFC Rhône-Alpes avec une édition spéciale « Mise en application du nouveau cahier des charges PEFC ».
- ↳ Interventions auprès d'étudiants du Lycée de Poisy ; auprès de nos partenaires : avec les réunions de vulgarisation du CRPF.
- ↳ Interview sur la chaîne TV MONT-BLANC lors du salon organisé par LALLIARD BOIS et FIB74.
- ↳ Préparation du salon EUROBOIS 2013.



Promouvoir la gestion durable de la forêt

PEFC Rhône-Alpes

C/o CRPF Rhône-Alpes - Parc de crécy
18, avenue du Général de Gaulle
69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or cedex
Tél. : 04 72 53 64 84 - Fax : 04 78 83 96 93
Mail : contact@pefcrhonealpes.com
> www.pefc-france.org



Rejoignez-nous sur Facebook : Forêt durable par PEFC



Suivez-nous sur Twitter : PEFC France

Avec le soutien de :

